

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 2

Artikel: Ballet
Autor: B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Ballet.

Nous recevons les lignes suivantes d'un ancien employé de nos chemins de fer.

Mon cher Conteur,

Voici, à propos de la triple évasion du pénitencier de Lausanne, dont tous les journaux ont parlé dernièrement, quelques fragments d'une conversation entre le fameux criminel valaisan Ballet et le sous-officier de gendarmerie qui le conduisait.

C'était en 1872 ou 73. Ballet était transféré de Sion à Neuchâtel. Le redoutable détenu connaissait parfaitement le gendarme, avec lequel il avait fait du service militaire, aussi s'entretenait-il avec lui sur le ton le plus familier.

Comme de mon côté j'étais employé au service des trains, et que je connaissais aussi le sous-officier de gendarmerie, je ne manquai pas l'occasion de questionner un peu Ballet et d'écouter leur conversation.

Pendant le trajet, ce dernier dit au gendarme, dont le nom m'échappe en ce moment : « Allons, desserre-moi un peu ces mitaines (menottes), tu vois bien que mes doigts s'enfrottent. »

Il voulait dire par là que ses mains étaient enflées.

Et le brave gendarme de lui répondre :

— C'est bon, c'est bon, Ballet, n'insiste pas, je te connais.

— Voyons, fait le prisonnier avec malice, tu sais bien que ce n'est pas avec toi que je tenterai de m'échapper ; nous avons bien plus de facilité de le faire en prison... Ecoute, as-tu jamais mis en cage un oiseau pris en liberté ? Si oui, tu dois avoir remarqué qu'il cherchait constamment à passer la tête à travers les barreaux. Eh bien, pour nous autres détenus, c'est la même chose. Seulement, c'est une affaire de patience.

Il arrive toujours un moment où le plus malin directeur et les plus terribles surveillants se lassent. Alors, sois sûr que s'ils commettent une faute, elle ne nous échappe pas, car nous sommes toujours prêts d'avance. Il est des jours qui nous sont particulièrement favorables ; ce sont les lendemains de fêtes, les lundis et les lendemains de congé des employés, où il y a eu un verre de trop, un peu de fatigue ou autres circonstances. Alors ces jours-là, nous sommes à l'œil, et toujours prêts, vous savez ! »

Voilà, cher Conteur, très fidèlement, ce qu'il m'est resté de la conversation de Ballet avec son gendarme. Je ne l'ai jamais oublié.

Lausanne, 10 janvier 1900.

Votre ancien abonné,
B.

Causerie d'un rhumatisant.

Le rhumatisme. — Les bains de sable, etc.

V

Un après-midi, en passant de la salle de lecture sur le balcon qui longe l'hôtel à l'orient, j'y remarquai, assis dans un grand fauteuil, un monsieur qui le remplissait de sa

large carrure. Il lisait attentivement la *Tribune de Lausanne*. Evidemment, il était de chez nous. Je passai près de lui une ou deux fois et remarquai sa bonne mine rosée. Pas n'est besoin de dire que sa boutonnière était veuve de tout ruban bleu. Le rose et le bleu sont deux couleurs qui ne se marient pas.

Ce monsieur me paraissait d'une santé si florissante que je me demandais ce qu'il pouvait bien faire dans une station de bains. Mais plus je le regardais, plus je me persuadais qu'il était Vaudois, un bon Vaudois, dont j'aurais plaisir à faire la connaissance, avec qui je pourrais m'entretenir librement, sans courbettes, sans réticences, sans autre étiquette que celle de la franche gaieté et des simples convenances.

Bah ! me dis-je, hasardons : « Bonjour, Monsieur, quelles nouvelles dans la *Tribune* ? »

— Eh bien, toujours cette affaire Dreyfus, qui traîne là, sans qu'on puisse savoir ce que ça va devenir. Ça s'embarbouille chaque jour un peu plus.

Et tirant de sa poche un demi-paquet de Grandson : « Puis-je vous offrir un bout ? »

A n'en plus douter, j'avais affaire à un compatriote. Après avoir causé quelques instants sur des généralités, sur le temps, sur la contrée, sur les baigneurs et les baigneuses qui se promenaient près de là en grande toilette, à pas mesurés, et soulignant par-ci par-là leur conversation de gestes élégants, je lui dis :

— C'est bien regrettable qu'on ne puisse trouver ici de la bonne bière en chopes, mousseuse et tirée à la pression. Les bains de sable vous allèrent considérablement.

— Mais il n'y a qu'à aller là-bas, la bière en chopes y est excellente.

— Où là-bas ?

— A deux pas, chez la mère Adam. Allons-y voir.

Et en quittant son fauteuil, il fit : « Aie !... cette diable de sciatique ! »

— Comment !... avez-vous la sciatique ?

— Aloo ! depuis le croupion jusqu'au bas de la jambe.

— Eh bien, vous m'excuserez, mais ça me fait quelque plaisir en ce sens que nous pourrions compatir mutuellement à nos maux. A deux, on souffre moins, je vous l'assure.

Chose étonnante, cependant, c'est qu'en nous rendant chez la mère Adam, mon compagnon, la figure réjouie, se redressait comme un grenadier de la garde et marchait comme un jeune homme.

Je crois, vraiment, dis-je, à part moi, qu'il me la fait à l'oseille, et qu'il est venu ici absolument pour passer son temps.

— Alors que faites-vous, demandai-je, pour votre douloureuse sciatique ?

— On m'a aussi conseillé les bains de sable, et je pense commencer demain. Seulement, je ne peux pas me figurer en quoi consiste ce genre de traitement... Comment cela se pratique-t-il ?

— C'est bien simple, lui dis-je, voici :

Lorsque le temps est beau, des hommes habitués à ce travail et armés de longues raclet-

tes, vont recueillir le sable fin qui s'accumule en nombreux dépôts sur les bords du Rhône. Mais il faut qu'il soit très sec et très propre ; et pour l'obtenir tel, la raclette n'en doit enlever, au même endroit, qu'une couche de deux centimètres au plus. Car s'il contenait la moindre humidité, celle-ci oxyderait les appareils dans lesquels on le fait chauffer.

Cette récolte de sable s'entasse en quantité considérable au premier étage du bâtiment des Bains, à proximité d'une machine à vapeur, installée immédiatement au-dessus des salles de bains de sable.

Au rez-de-chaussée et directement sous la machine, se trouve une trémie, espèce de grand tambour cylindrique, qui descend du plafond jusqu'au sol, et dans lequel court en spirale un tuyau fortement chauffé par la vapeur.

C'est dans ce tambour qu'on verse le sable, dont la température s'élève graduellement jusqu'à 80 degrés au moins.

Au bas de la trémie, s'ouvre une soupape par laquelle s'écoule, dans une grande caisse, la quantité de sable suffisante pour un bain.

Aussitôt un employé aux mains faites à la dure, brasse ce sable comme un boulanger à son pétrin ; puis, de temps en temps, il y plonge, dans tous les sens, son thermomètre, afin de s'assurer que le sable a partout la même température ; autrement celui qui a été immédiatement en contact avec les tuyaux, pourrait occasionner de vives brûlures.

Dès que le thermomètre est descendu à 50 degrés, l'employé crie : « Préparez-vous ! » Alors le malade se débarrasse aussi vivement que possible de tout ce qu'il a sur le corps. La baignoire en bois, dans laquelle on étend une espèce de grand linceuil, qui retombe des bords jusqu'à terre, est prête à le recevoir. Cette baignoire a exactement la forme d'un cercueil.

Aussitôt que les employés arrivent, un premier seau de sable y est rapidement vidé : c'est là votre matelas. Vous vous y allongez et ne bougez plus. Alors vient s'ajouter le contenu de cinq ou six autres seaux, qui vous recouvre entièrement le corps. C'est presque une inhumation.

Et vous restez là, immobile, résigné, car au moindre mouvement, vous entendriez l'employé ronchonner, et pas peu. En effet, il suffit de bouger une jambe et tout est manqué ; le sable se dérange, gagne le fond de la caisse et vous êtes à nu. Cela nous est arrivé une fois, aussi avons-nous entendu une remontrance qui nous a profité.

Chose curieuse, la chaleur du sable, chauffé à 50 degrés, se supporte facilement ; on éprouve même, dans ce bain, une sensation agréable ; c'est au point qu'on prie souvent le garçon de vous y laisser au-delà du temps fixé par le médecin.

« Les bains de sable, nous dit M. Suchard, dans son *Guide du baigneur*, sont supportés à une température élevée, entre 45 et 60 degrés, grâce à la transpiration qui est absorbée au